



PARTICIPATION DES EMPLOYEURS AGRICOLES À L'EFFORT DE CONSTRUCTION
(0,45 % des rémunérations versées aux salariés en C.D.I. en 2008)

A compléter et à retourner avant le
31 décembre 2009 à

PLURIAL
7, rue Marie Stuart
B.P. 324
51100 REIMS

Raison Sociale :
Adresse :
Code Postal :
Ville :

LES DONNEES DE VOTRE ENTREPRISE

N° Siret : Code APE : Responsable du 1 % :
N° départemental où est souscrite la déclaration 2080 : E.mail : ☎ :

Veuillez remplir ou modifier ci-dessus, les informations manquantes ou erronées.

MONTANT DES SALAIRES BRUTS PAYES EN 2008 AUX SALARIES EN C.D.I. ,00 €
NOMBRE DE SALARIES AU 31/12/08

CADRE A

8/9^{ème} ou 0,40 %

Versement sous forme de subvention
obligatoire ,00 €
(déductible des bénéfices)

CADRE B

1/9^{ème} ou 0,05 %

Versement sous forme de subvention
obligatoire ,00 €
(déductible des bénéfices)

A + B

0,45 %

MONTANT TOTAL DU VERSEMENT ,00 €
en un seul chèque

MODE DE PAIEMENT libellé à l'ordre de PLURIAL
Par chèque bancaire ou postal
N° chèque :
Banque :

Fait à :
Le :

Signature : Cachet

ENGAGEMENT D'INVESTISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2010

Je soussigné
Représentant l'Entreprise
Ayant son siège à
m'engage à verser sous forme de subvention à PLURIAL la Participation des Employeurs Agricoles à l'Effort de Construction due au titre des salaires versés en 2009, soit une somme totale de Euros.
Cet engagement me permettra de déduire sous forme de provision le montant à verser avant le 31 décembre 2010.
Vous voudrez bien nous accuser réception de cet engagement.

Fait le à
Signature et cachet de l'entreprise